Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

C'est ça.

2445 M. JEAN-YVES GAGNÉ:

Le transport adapté c'est tellement mal commode. Il faut que tu fixes une heure précise et si t'es pas à la porte à cette heure-là, ils s'en vont, puis là t'appelles pour en avoir un autre, et puis c'est trois heures après que t'en as un autre. C'est vraiment très rigide, c'est très mal commode. Ce serait beaucoup plus simple... Moi je reste pas loin du métro. Si le métro était tout adapté, je prendrais le métro beaucoup plus souvent pour me déplacer.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

Vous parlez à une convertie et à une habituée. J'accompagne quelqu'un qui est en transports adaptés.

M. JEAN-YVES GAGNÉ:

J'espère que ça va donner quelque chose. Merci.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

Merci infiniment.

2465

2450

2455

2460

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

Merci beaucoup. Je vais appeler maintenant notre dernière personne inscrite ce soir monsieur Rito Joseph.

2470

M. RITO JOSEPH:

Bonsoir, bonsoir. Ça va bien?

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

Ça va et vous?

M. RITO JOSEPH:

2480

2485

2490

2475

Ça va, merci.

Donc, je suis ici moi pour mettre un petit peu l'accent sur le profilage racial. Donc, je ne sais pas combien de personnes vous avez qui vous ont parlé de profilage racial. Je sais que c'est un sujet qui revient assez souvent.

Récemment, on a vu les résultats du SPVM, comme quoi on arrêtait quatre à cinq fois plus souvent les personnes de race noire et les autochtones. J'ai pas vraiment l'habitude de faire des consultations, par contre je pense qu'il y a un gros problème qui sévit à Montréal. Et la raison pourquoi je suis là ce soir, c'est que j'aimerais faire partie de la solution.

Donc, quand je parle de ce problème qui sévit à Montréal, quand on parle de profilage racial souvent on parle d'un degré de déshumanisation. Et je m'explique. Le profilage racial fait en sorte qu'une personne qui voudrait mener une vie ou qui mène vie respectable, citoyen honnête est mis dans le même panier que certaines personnes qui mènent une vie peu commode, si je peux dire ça comme ça, pas nécessairement basées sur les traits de caractère, même pas basées sur un casier criminel ou un dossier criminel ou un casier judiciaire.

Lorsqu'on a un jeune racisé de la communauté noire ou X, Y, marcher dans les rues de Montréal, conduire, circuler en général, peut passer d'un état stable à un drame en une fraction

2495

2500

de seconde. Et ça, on n'en a pas le contrôle. Et la raison pour laquelle on n'en a pas le contrôle, c'est que, moi je vous dirais à 95 % du temps, la personne qui nous interpelle ne nous voit pas comme un humain. Elle nous interpelle comme une proie.

2505

Et ça, je vous dis ça parce que j'ai été victime de ça aussi. Et lorsque la personne vous interpelle ou nous interpelle comme des proies, on se sent effectivement comme des proies. Donc on se sent effectivement comme quelqu'un qui se fait pourchasser.

2510

Alors là maintenant qu'est-ce que ça fait? Ça fait en sorte que non seulement on est une proie, on n'a pas les outils et probablement pas, je vous dirais, les connaissances nécessaires pour se sortir de telles situations. Donc à n'importe quel moment ça peut escalader.

2515

Et donc, la personne qui a été formée, qui a été mise en position pour justement pouvoir passer à travers de cette situation, devient celle qui est innocentée, qui a peur pour sa vie.

Et toi, l'être humain qui veut continuer ton chemin parce que tu vas quelque part, maintenant t'es sujet à te défendre contre une entité qu'à 99.9 % tu n'auras pas le dernier mot, ni raison. Mais tu dois te défendre. Te défendre de quoi? On ne sait pas.

2520

Par contre, la réalité est belle et bien présente. On se fait arrêter. Pas plus tard que la semaine passée, j'ai un ami qui s'est fait arrêter. Pourquoi? Parce qu'il était au volant de l'auto de sa femme. Lorsqu'ils ont écrit la plaque, ça a donné le nom d'une femme. On l'a arrêté.

2525

Est-ce que j'ai commis une infraction? Non. Est-ce que l'auto est en règle? Oui. Est-ce que mon permis est en règle? Oui. Est-ce que les assurances de mon auto sont en règle? Oui. Pourquoi vous m'arrêtez? Parce que le nom sur l'auto est le nom d'une femme.

Ensuite, on va devoir remorquer l'auto. Pourquoi? Parce que. Et là maintenant ça appelle du renfort. Et quand le renfort vient, le renfort ne vient pas pour calmer la situation ou rarement

pour être un instrument de paix, non les renforts viennent souvent encore plus, ça le dit, pour amener du renfort à la situation.

2535

Donc non seulement il y a un manque de compréhension, non seulement il y a un manque de respect total envers la personne. Mais en plus de tout ça, on doit se défendre contre une entité X. Parce que moi je connais du monde qui ont été en déontologie et le processus est très rigide. Par contre, très peu peuvent dire qu'ils ont eu un résultat final. Et c'est la raison pour laquelle je suis là.

2540

« Consultation publique sur le racisme et la discrimination systémiques dans les compétences de la ville de Montréal ».

Qu'est-ce que la ville de Montréal mettrait en place pour empêcher ce genre de situation? Ou du moins si pas empêcher, pour diminuer ce genre de situation?

2545

Ça ne me dérange pas d'en parler. Mais je vais vous expliquer qu'il y a une raison pourquoi qu'il n'y a pas beaucoup de gens qui osent aller loin dans le processus. Parce qu'ils ont très peu, très peu de personnes issues des communautés racisées ont confiance que quelque chose va vraiment changer. Et c'est ça qui est plus triste.

2550

Comment vivre dans une société où on est constamment conscient que le pouvoir est contre nous? Et à n'importe quel moment on voudrait démontrer voici comment je me suis senti à tel moment. On va nous expliquer les X, Y raisons, les mille et une raisons pourquoi oui on a dû nous arrêter. Pourquoi ce n'est pas de la faute de la personne. Pourquoi le policier s'est senti en sécurité. Pourquoi X, Y raisons.

2555

Maintenant, c'est sûr que c'est un discours qui est général, je parle à l'échelle macro sur la ville de Montréal. Je ne dis pas que tous les policiers sont mauvais et je ne suis pas là pour parler contre les policiers, mais comme on parle de racisme et de discrimination systémiques,

quand on dit systémique, j'imagine qu'on parle du système, j'imagine que ceux qui sont là pour servir, protéger font aussi partie du système.

Parce que c'est un droit acquis. Donc moi, étant un résident et citoyen de la ville de Montréal, j'ai le droit d'être protégé, de me faire servir. Qu'est-ce que vous en pensez?

Oui? Non?

2565

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

C'est clair.

2570

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

Bien sûr.

M. RITO JOSEPH:

2575

Voilà, voilà. On s'entend là-dessus au moins.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

2580

C'est pour ça qu'on dit « le serviteur public ».

M. RITO JOSEPH:

Voilà. On s'entend là-dessus.

2585

Sauf que qu'est-ce qui arrive lorsque le « serviteur public » non seulement n'est pas là pour servir, mais en plus est là pour doubler, tripler parfois même quadrupler l'oppression. Qu'est-ce que ça devient? Quels sont les outils qui sont mis en place pour que cet agent... Je ne

veux pas seulement prendre son numéro de matricule, mais qu'est-ce qu'il va se passer avec lui après qu'il ait interpellé 4, 5, 10, 15 jeunes en une semaine, un mois? Cinquante, soixantaine de jeunes un an. 200, 300, qui passent une carrière à faire ça.

2595

Les plus violents connus, ma génération les connait, les plus jeunes les connaissent. Qu'est-ce qu'il va se passer avec ceux-là que ça fait 15-20 ans qu'ils sont dans la rue, ils font la pluie et le beau temps. Et on est à leur merci. Qu'est-ce qu'il va se passer? Est-ce qu'il va y aura des sanctions qui vont être prises?

2600

Oui des sanctions, mais est-ce qu'il y aura une étape concrète? Parce que la personne... Parce que nous on subit de l'abus psychologique, du harcèlement mental. Et j'entends très peu parler de cet aspect des choses.

2605

Et c'est là que je vous dis que le processus de déshumanisation est mis en place. Parce que même quand on nous dit oui, il faut en parler, même quand on nous dit oui ... Qu'est-ce qui est vraiment mis en place pour s'assurer que cette situation-là, même si elle n'est pas empêchée, ça va être diminué dans les annales, dans les archives?

C'est pour ça que je suis là en fait. Moi, je n'ai pas beaucoup de solutions. Mais je sais une chose : avec la volonté on peut faire quelque chose, on peut amener un changement.

2610

Est-ce que vraiment ces policiers qui sont dans la rue, est-ce que vraiment ils sont assez compétents pour faire le travail?

2615

Est-ce qu'ils ont la compréhension des personnes qui sont en place, des personnes du peuple qu'ils sont en train de servir? Est-ce que même ils sont dans l'intérêt des gens?

Qu'est-ce qu'on leur apprend lorsqu'ils sont à l'École Nationale de Police? Est-ce qu'ils ont la chance de côtoyer du monde normal?

Et quand je dis du monde normal, pas les profils qu'on leur apprend quand ils sont dans les forces de l'ordre, mais je parle de Monsieur et Madame tout-le-monde de Montréal de tous les jours. Qui, probablement, n'est pas une personne caucasienne. Est une personne X.

Est-ce que c'est normal de toujours avoir à craindre le pire lorsqu'on est en train de vivre

2625

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

Est-ce que vous voulez qu'on échange un peu ?

2630

M. RITO JOSEPH:

une vie honnête?

Je suis ouvert à l'échange.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

2635

Je ne veux pas vous interrompre, est-ce que vous aviez un autre point ou deux à nous dire? C'est simplement parce que si vous voulez qu'on garde un petit peu de temps, je suis sûre que mes collègues ont des questions à vous poser.

2640

M. RITO JOSEPH:

C'est correct. Oui, il n'y a pas de problème.

2645

Je veux, en fait, une des choses importantes, c'est sur l'aspect éducationnel. Qu'est-ce qu'on devrait faire? Qu'est-ce qu'on devrait apprendre ou qu'est-ce qu'on n'apprend pas à ces agents ou ces personnes qui font partie des forces de l'ordre? Qu'est-ce qui leur manque dans leur éducation?

Qu'est-ce qu'on leur transmet qui fait en sorte que lorsqu'ils sont dans la rue, ils ont une mission quelconque qui n'est pas toujours de protéger et servir?

Mais parfois c'est voilà, je veux m'assurer que cette personne-là, à cause que c'est une

2655

que j'aime mais... À cause que cette personne, à cause de son image, de son look, de son physique, je dois m'assurer que cette personne ne cause aucun tort à la société.

personne noire ou que c'est une personne racisée ou une minorité, bon ce n'est pas un terme

2660

Comment on fait pour déconstruire ça? Qu'est-ce qui va être mis en place? Qu'est-ce qui va être mis en place? Je ne sais pas moi, quels seront les programmes?

2665

Qu'est-ce qui va faire qu'à partir de maintenant il y aura un résultat? Parce que ce n'est pas quelque chose qui date d'aujourd'hui. Anthony Griffin c'est fait tirer en 87, Marcellus François en 91. Puis, on peut parler des années 90, des années 2000, on peut parler jusqu'à récemment. C'est ça, Régis en 2007, Magloire. Voilà, c'est quoi en fait la situation? Nicholas Gibbs jusqu'à très récemment.

Mais toutes ces personnes, tous ces officiers, ils ont tous été acquittés. 100 % d'entre eux. Donc 100 % c'est jamais leur faute.

2670

Maintenant, imaginez vous, vous avez des enfants que vous élevez dans cette société-là. À n'importe quel moment quelque chose peut leur arriver et ce seront eux les coupables, ce seront eux les fautifs.

2675

Je pense à un moment donné est-ce qu'on doit faire un ..., est-ce qu'on doit se regarder dans le miroir et voir qu'il y a une faille quelque part?

Est-ce que c'est dans notre perception des choses? Est-ce que c'est dans ce qu'on nous a appris? Est-ce que c'est dans notre approche de la vie? Est-ce que c'est parce qu'on manque ou parce qu'on a quelque chose en trop?

Mais il y a une faille quelque part parce que je refuse de croire que dans 100 % des cas, lorsque quelqu'un est victime d'abus policier, la personne est coupable ou bien le policier est acquitté. Et encore une fois, je ne viens pas ici pour parler contre la police, ni contre le système.

2685

Ce n'est pas quelque chose que j'aime faire personnellement ce que je fais en ce moment. Parce que croyez-le ou non, moi aussi je fais partie de ces personnes-là qui sont sceptiques.

2690

Et je vous dis ça en toute franchise. Parce qu'avec les années, on a beau parler, on a beau oui, on a beau en parler, on a beau le voir, on a beau le vivre, quel est la prochaine étape? Et c'est ça mon souci en fait. C'est ça mon vrai souci.

C'est que moi j'aimerais m'assurer que si quelqu'un commet une infraction envers un citoyen, sur quoi le citoyen peut s'appuyer pour s'assurer que « oui regardez, je fais confiance à ma ville, je fais confiance à mon système, je fais confiance à mon corps de police. »

2695

La personne qui m'a abusé va payer. Pas juste de dire oui la personne sera suspendue sans solde. Ça dépend de la gravité des choses, peut-être que cette personne n'a pas le droit d'exercer ce métier. Peut-être que ce métier est trop pour elle psychologiquement, mentalement, spirituellement même.

2700

Moi je suis là pour voir quel type de solutions on peut trouver. Moi ce que j'offre c'est par rapport à l'éducation.

2705

Il y a une histoire ici au Canada, au Québec, à Montréal dont on ne parle pas beaucoup avec les communautés noires que ce soit par rapport à Marie Joseph Angélique, que ce soit par rapport à l'exode de Grant, que ce soit par rapport à la Petite-Bourgogne, comment la communauté noire a pris naissance, que ce soit par rapport au Canada en général, maritime. Il y a un aspect des choses, il y a une approche qu'on refuse de prendre. Et je pense qu'en prenant cette approche-là, ça pourrait nous aider à avoir un minimum de compréhension.

Mais si on ne prend pas cette approche-là, parce que veut/veut pas, c'est pas d'aujourd'hui qu'il y a des noirs au Canada, ni au Québec, ni à Montréal. Ça fait plus de 50 ans, ça fait plus de 100 ans, ça fait plus que 200 ans, ça fait plus que 300 ans. Le premier homme noir enregistré au Canada est Mathieu da Costa en 1604 avant la construction de la ville de Québec en 1608.

2715

Donc la faille à quelque part elle est où? Est-ce que c'est ce qu'on ne nous apprend pas? Est-ce que c'est ce qu'on nous fait comprendre?

2720

Comment on s'arrange pour prendre une prochaine étape? Est-ce qu'on veut élever nos enfants dans ces circonstances-là?

Voilà. Donc comme vous dites que vous voulez échanger. Mais en passant sachez que je ne suis pas en train de vous pointer du doigt.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

2725

Non, on ne sent pas pointé du doigt, Monsieur. Non, non. On comprend parfaitement votre niveau d'exaspération par moment et d'inquiétude face à l'avenir. Je peux tout à fait... je fais beaucoup d'empathie avec vous et il y a de quoi, vous savez il y a beaucoup de personnes qui sont passées devant nous. On est à peu près à mi-course des auditions de mémoire, mais on a quand même travaillé beaucoup en arrondissement et partout. Beaucoup de personnes ont relevé ça, c'est un secret pour personne.

2730

Le déni, l'imputabilité et qu'il y ait un vrai parcours simplifié pour les plaintes. Trois éléments dont on parle continuellement, qui si elles finissaient par être établies et acceptées pourraient améliorer au moins l'état de la situation.

2735

Ce que vous apportez au plan de l'éducation et de l'histoire de tous ces descendants, afro-descendants qui sont au Canada depuis si longtemps dont on ne connaît pas l'Histoire,

qu'on n'enseigne pas cette histoire-là. Vous avez raison que c'est un manquement épouvantable à notre culture. Comme il y a un manquement aussi autour de l'histoire des Premières Nations, c'est du même acabit.

Des solutions, bien il y en a qui émergent. Il y a des chercheurs qui vont venir nous rencontrer et qui ont déjà déposé des rapports qui ont été capables d'apporter des chiffres.

2745

M. RITO JOSEPH:

Une question par contre.

2750

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

Oui?

M. RITO JOSEPH:

2755

Les chercheurs en question qui sont...

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

2760

On parle du Rapport Harmonie.

M. RITO JOSEPH:

2765

... qui viennent avec des pistes de solutions. Est-ce que ces chercheurs ont côtoyé les personnes qui ont vécu lesdites situations?

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

2770

Ils les ont interviewés.

M. RITO JOSEPH:

2775

2780

Parfait.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

Visiblement. Je pense bien. On le saura plus. Est-ce que mes collègues vous avez une question pour Monsieur, Maryse?

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

Et Jean-François aussi.

2785

En fait quand vous parlez d'éducation des policiers, vous parlez, je pense que vous ne parlez pas seulement de la formation ad hoc qu'ils peuvent avoir alors qu'ils sont déjà en poste, mais vous référez probablement à l'école parce que vous avez parlé de l'École Nationale de Police.

2790

2795

Et, je suis en train de penser à quelque chose, c'est-à-dire que l'embauche des policiers du SPVM se fait globalement à partir de l'École Nationale de Police, il y a très peu de ce qu'ils appellent des contractuels, c'est comme ça qu'on les appelle?

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

Des conventionnels.

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

2800

Les conventionnels qui ont un chemin différent. Donc, l'École Nationale de Police c'est le grand bassin d'où sortent les policiers qui sortent de toutes les régions avec toute sorte d'expérience.

2805

Pensez-vous que ce serait quelque chose de pertinent que la ville de Montréal demande pour qu'on puisse accéder à son service de police que les gens aient reçu une formation particulière de Nicolet?

2810

C'est quelque chose qui me vient parce notre mandat c'est à l'intérieur des compétences de la ville. La ville ne peut pas obliger Nicolet à changer son programme d'éducation, mais la ville pourrait peut-être et je ne sais pas si c'est vérifiable, demander que pour accéder au poste de policier, il y ait un petit plus pour les policiers de Montréal.

2815

Est-ce que vous pensez que, on n'a pas défini le petit plus, mais que cela puisse aider?

M. RITO JOSEPH:

2820

Oui, je pense que c'est plausible en fait. Je crois aussi que c'est quelque chose de mandatoire parce qu'il y a une chose qui est très importante, c'est de comprendre la communauté qu'on doit servir. Et je pense que souvent il y a des ambiguïtés qui surgissent, c'est parce que voilà il y a cette fenêtre qui est parfois un manque de compréhension. Peut-être que parfois ce manque de compréhension peut aller des deux bords, je n'en disconviens pas, mais je pense que la majeure partie du temps il y a une perception préétablie qui joue sur l'approche du policier envers le citoyen.

2825

Bon je ne sais pas à quel niveau, à quel degré maintenant on peut emmener ce changement dans Nicolet ou que ce soit, je ne sais pas moi, un chapitre, un programme, une formation, ... Ce sera à la ville de Montréal ou peut-être bon, ce sera à ceux qui seront à la prochaine étape de voir ça.

2830

Mais je crois pertinemment que oui, pour être policier à Montréal, il faut savoir c'est quoi Montréal, il faut connaître Montréal, il faut savoir c'est quoi vivre à Montréal. Il faut côtoyer Montréal, je ne sais pas ce qu'on apprend à Nicolet, je ne dirai pas que ce n'est pas bon, je ne dirai pas que ce n'est pas adéquat, mais je ne sais pas si ça fit vraiment avec le contexte montréalais.

2835

Parce que souvent... Voilà, moi ce qui m'importe beaucoup, c'est les situations où c'est autour on va dire, ... Comment je pourrais dire ça? Parce que j'essaie d'utiliser les bons mots vous voyez. En anglais, il y a le terme *to de-escalate*.

2840

Mme MARYSE ALCINDOR, coprésidente :

Oui. Je comprends.

2845

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

Désescalader.

M. RITO JOSEPH:

2850

Désescalader, voilà, si on peut dire ça comme ça. On va dire désescalader.

2855

Puis, qu'est-ce qu'on apprend vraiment pour désescalader? Parce qu'on sent toujours la rigidité, on sent toujours que le moindrement qu'on voudrait, même pas nécessairement se défendre, mais juste agir en personne à part entière. Ça escalade rapidement et c'est jamais dans notre intérêt quand ça escalade.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

2860

Vous savez une des choses qu'on nous a proposée, je ne sais pas si c'était hier ou avant-hier, c'était que les policiers habitent dans les quartiers autour des postes de quartier qui les embauchaient. Et qu'on leur facilite même, qu'il y ait des conditions pour leur donner le goût d'habiter là, pour être plus en contact avec la population.

2865

Qu'est-ce que vous pensez de ça?

M. RITO JOSEPH:

2870

C'est pas mauvais non plus. C'est pas mauvais dans le sens où les gens de la communauté seraient plus en confiance de côtoyer quelqu'un qu'elle voit dans son quotidien et qui n'a pas toujours ce rapport. Que la personne puisse oui être un policier, mais la personne peut aussi être ton voisin qui vient à ton barbecue.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

2875

Jean-François et Judy?

M. JEAN-FRANÇOIS THUOT, commissaire :

2880

Oui, je vais avoir une question assez précise et un peu instrumentale à vous poser, et croyez bien que c'est pas parce que je néglige le contexte global que vous avez très bien présenté et pour faire un peu du chemin ce que ma collègue a constaté de votre intervention, vous avez passé en revue plein de choses sur lesquelles nous savons qu'il doit y avoir des changement : processus de plainte, vous avez parlé de sanctions, vous avez parlé d'évaluation, vous avez parlé d'éducation et de formation. Tous des éléments de la problématique.

2885

Ma question précise est très simple parce que ça a été évoqué dans le témoignage d'un organisme au tout début de notre consultation, et c'est sur la question du port des caméras portatives. Il y a eu une discussion publique il y a quelques mois, moi j'ai suivi ça un peu de loin, et je sais qu'il y a un rapport qui a surgi et il y a eu un accueil un peu mitigé à gauche et à droite de cette suggestion-là. Et moi, je cherche à bien comprendre un peu les tenants et aboutissants de cet aspect-là.

2895

Est-ce que ça peut être un élément de réponse? Je comprends que c'est très technique, très instrumental, mais est-ce que c'est quelque chose dont on devrait tenir compte dans une discussion sur le profilage racial en vue de proposer des solutions?

M. RITO JOSEPH:

2900

Donc, vous parlez que les agents de police aient une caméra portative?

M. JEAN-FRANÇOIS THUOT, commissaire:

Oui.

2905

M. RITO JOSEPH:

2910

Moi, je vais être franc avec vous. N'importe quelle personne qui vient avec une solution, qui a la volonté de faire partie de cette solution, qui veut solutionner, ce sera toujours positif. C'est sûr et certain que si on se dit oui on va mettre des caméras et peut-être que ça pourra capter certaines scènes ou ça pourra peut-être nous instruire ou ça pourra nous démontrer certaines choses qu'on veut prouver, je suis pour.

2915

Mais je pense qu'au-delà de la caméra, il y a l'individu qui va porter cette caméra. Et moi, mon discours c'est plus par rapport à qu'est-ce qu'on fait pour toucher l'individu directement parce que cet individu va avoir un impact direct sur la personne qu'elle va interpeler.

Et, oui, ce n'est pas mauvais la caméra. Parfois on le voit même dans certaines scènes. Le policier se fait filmer et puis il est comme « Eh, regarde-là, je me fais filmer ». Et puis, rendu là, j'ai la confiance que quand ce sera ma parole contre ta parole, ce sera moi qui aura le dessus.

2920

Donc je ne suis pas contre les caméras, je suis pour, mais est-ce que vraiment c'est ça la solution? Est-ce qu'on veut solutionner avec l'individu qui est un policier ou bien est-ce qu'on se dit peut-être en mettant plus de technologies on aura plus de réponses?

2925

Moi je pense que c'est mieux de solutionner avec l'individu, mais je ne suis pas contre le port de la caméra non plus.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

2930

D'accord. Judy?

Mme JUDY GOLD, commissaire:

2935

Dans le même sens que la question de madame Alcindor sur qu'est-ce qui est enseigné à l'École Nationale de Police et au Cégep, est-ce que vous pensez que peut-être ce serait une bonne idée ou se serait à propos que la ville entretienne avec ses institutions, avec notamment les commissariats de police, sur la façon de procéder à titre d'exemple, sur les politiques qui sont enseignées et la façon de faire des policiers dans les écoles.

2940

Par exemple, les policiers fonctionnent selon une grille qui s'appelle, je ne me souviens pas le nom, « Usage de l'emploi de force », et là il y a des gradations de l'emploi de force. Et est-ce que ces façons de fonctionner ou ces grilles devraient être analysées en fonction de discrimination systémique que ça peut produire à titre d'exemple, disons je dis presque n'importe quoi, mais d'abord il y a une personne qu'on a interpellée, disons un homme noir est interpellé dans la rue, la personne leur dit : « Pourquoi vous m'arrêtez? Je n'ai rien fait ». Puis là, on tombe

2945

au grade 2 de la grille, avant on était juste à l'interpellation, et là ah résistance. Alors, vous comprenez l'usage de force, on est déjà dans un autre niveau d'usage, d'emploi de la force.

2950

Alors, je reviens, est-ce que la ville, pensez-vous que ce serait une idée intéressante que la ville entretienne avec les instituts policiers pour faire cette analyse de leur politique? Comment leur politique, leur façon de faire peut produire une discrimination, peut-être inconsciente, systémique sur les populations racisées.

M. RITO JOSEPH:

2955

Pour empêcher aussi des niveaux d'escalassions, je pense aussi que les policiers doivent aussi se faire évaluer. Je pense aussi qu'on doit évaluer l'aspect mental des policiers, l'aspect psychologique. Je pense qu'au même titre que les citoyens, il y a une grille d'évaluation pour les citoyens, il doit y en avoir une pour les policiers aussi.

2960

Donc je pense que si ça marche comme ça, je pense que la ville pourrait aussi, nous aussi à la grille on se fait interpeller. Le policier nous demande de nous identifier. Est-ce qu'on a commis une infraction? Est-ce qu'on a fait quelque chose de mal? Est-ce qu'on est en tort? Sinon, non j'ai pas à m'identifier. Maintenant si je ne m'identifie pas, est-ce que le policier comprend ou bien le policier persiste? Quelle est la prochaine option sur la grille?

2965

Si la grille peut aller dans les deux sens, je ne suis pas contre. Comme je vous ait dit, moi je suis pour les solutions. Mais si la grille est juste, voilà, c'est sens unique puis le policier bon il a fait son processus et puis, bon ça n'a pas donné ce résultat-là, et puis bon il a suivi le processus malheureusement.

2970

Encore une fois, ce ne sera pas par rapport à l'humain. Ce sera par rapport à ce qui est écrit soit sur le papier ou par rapport à ce qu'on essaie de mettre en place.

Donc, je pense que la ville doit jouer un rôle crucial, mais j'ai l'impression que la ville, je ne sais pas... Et encore une fois, moi je ne suis pas là pour parler sur les histoires de la police ou de la ville, moi je suis là pour parler de profilage racial. Ça s'adonne que ça a un rapport avec la police et la ville. Si la ville veut vraiment trouver une solution, le port de la caméra, la grille d'évaluation, les policiers qui sont dans la communauté, l'historique, l'éducation, la formation, tout ça fait partie de la solution.

2980

Mais, si on en prend une et on se dit ça c'est meilleur que les autres, alors malheureusement on se donne moins de chance.

2985

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

Habib?

M. HABIB EL-HAGE, commissaire :

2990

C'est très bien, je vous entends et mes collègues l'ont dit aussi, la question... Il y a plusieurs choses.

2995

L'éducation. Dans les Cégep, il se donne des cours sur les relations interculturelles, il se fait beaucoup de programmes ou de projets dans la ville. Par exemple, la police communautaire qui était un projet, apparemment ça fonctionne. Je ne sais pas, c'est ce qu'on a entendu. Il y a du rapprochement qui se fait entre policiers et jeunes dans certains quartiers.

3000

Selon vous, y a-t-il, est-ce qu'on peut faire mieux encore et qu'est-ce qu'on peut faire? Dans ce type de projet. C'est-à-dire de rapprochement, de projet de contact avec les jeunes et les communautés.

M. RITO JOSEPH:

On peut écouter la voix des gens, la voix du peuple. On peut demander aux gens qu'est-ce qu'ils veulent, qu'est-ce qu'ils aiment, qu'est-ce qu'ils n'aiment pas. C'est quel policier qui... Parce que vous savez, il y a des noms qui reviennent. Lorsque la situation s'est passée à Montréal-Nord avec Freddy Villanueva, ce policier ce n'était pas sa première infraction ou sa première intervention de la sorte. Maintenant, c'est de savoir qu'est-ce qu'on peut faire?

3015

3010

On peut se soucier de ce que les gens veulent. On peut leur demander ce qu'ils vivent. On peut leur demander qu'est-ce qui n'est pas bon par rapport aux services qu'ils reçoivent. On peut solutionner avec les gens.

Qu'est-ce qu'on peut faire? On peut avoir une approche directe avec les gens et savoir, bon regardez, on va trouver une solution ensemble. Et cette fois-ci aussi responsabiliser pas non seulement les policiers, mais les personnes qui vivent dans ces communautés.

3020

Moi je pense qu'il doit y avoir une forme de cohésion parce que s'il n'y a pas cette forme de cohésion, ça finit toujours par être une relation oppresseur et oppressé.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

3025

Ça va être la parole qui va terminer notre entretien aujourd'hui. Merci beaucoup, Monsieur Joseph.

M. RITO JOSEPH:

3030

Merci à vous.

Mme ARIANE ÉMOND, coprésidente :

Merci beaucoup.

Alors, chers amis, c'est ici que notre séance se termine. Merci à vous et on se retrouve lundi pour une autre journée d'audition de mémoire.

Merci et bonne nuit.

AJOURNEMENT

3045

3035

3040

* * *

Je, soussignée, Cindy Lavertu, sténographe officielle, certifie sous mon serment d'office que les pages qui précèdent sont et contiennent la transcription fidèle et exacte des témoignages et opinions pris dans cette audience au moyen de la sténotypie.

Cindy Lavertu